



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Services de garde éducatifs subventionnés
L'AQCPPE et l'AGPQ demandent au gouvernement d'évacuer la notion de « tiers performant »

Québec, le 10 décembre 2015 – L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) et l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) annoncent qu'elles ont présenté au gouvernement une proposition globale de règlement dans le cadre du « *Groupe de travail sur la révision du mode de financement des services de garde* ».

Tout en tenant compte du contexte budgétaire du gouvernement, les deux associations ont déposé un projet de réforme du financement des services de garde éducatifs permettant de sauvegarder la mission éducative et la qualité des services aux enfants, en ne se fondant pas sur la notion de « tiers performant ».

Conformément à leurs engagements, l'AQCPPE et l'AGPQ poursuivent aujourd'hui les discussions avec le gouvernement en vue de dégager un compromis acceptable pour toutes les parties. Les associations réservent leurs commentaires afin de donner les meilleures chances de succès aux pourparlers en cours.

-30-

Contact et renseignements:

Marie-Claude Lemieux
Directrice des relations publiques et partenariats
(514) 268-1706
marie-claude.lemieux@aqcpe.com